

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le Mercredi 15 Décembre 2021 à 20h00 à la Mairie, sous la présidence de Jérôme Ricordel, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 07/12/2021

PRESENTS : Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Laetitia Barreau, Didier Mouraud, Solène Migliorati, Didier Martin, Karen Pitré, Frédérique Tressel, Erwan Genet, Emmanuel Raoult, Florian Boyère, GENEVIÈVE MENORET, Catherine Laillé, Alexandra Guiho, Stéphane Poulain, Annabelle Mazan, Caroline Da Silva Solha.

PROCURATION : Clarisse Ollivier a donné procuration à Jérôme Ricordel
Aurélié de Cassagnac a donné procuration à Geneviève Ménéret

SECRETAIRE DE SÉANCE : Erwan Genet

1- Approbation du Compte-Rendu du 10/11/2021 :

Vote à l'unanimité

Concernant la rédaction du procès-verbal, page 3, Mme Catherine Laillé souhaite que soit rajouté un mot complémentaire : « Mme Catherine Laillé demande si l'entreprise Océane de Restauration est prête pour appliquer les 50 % bio et produits locaux selon la loi Egalim. ».

Mme Aurélie De Cassagnac, page 6, souhaite rajouter « que lors des visites concernant l'assainissement autonome, il y avait parfois une différence entre ce que l'agent indiquait sur place et le rapport envoyé à l'issue de la visite ».

2- Tarifs communaux :

Rapporteur : Didier Mouraud

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2022 conformément au document annexé à la présente délibération, et de transmettre la présente délibération à M. Le Sous-Préfet et M. le Receveur municipal.

Vote à l'unanimité

3- Demande de subvention DSIL 2022 :

Rapporteur : Didier Mouraud

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'adopter le projet de mise aux normes thermiques et énergétiques du bâtiment public situé à proximité immédiate de la Poste pour un montant prévisionnel de 74 677.08 €HT, de solliciter la subvention au titre de la DSIL 2022, d'inscrire ce programme en priorité 1 de la DSIL et dans le budget primitif 2022 de la commune, et de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité

4- Demande de subvention DETR 2022 :

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, le conseil municipal, décide d'adopter le projet « Etudes préalables pour des aménagements sportifs en extérieur sur un même site » pour un montant de 20 930 € HT, de solliciter la subvention au titre de la DETR 2022, d'inscrire ce programme en priorité 1 de la DETR et dans le budget primitif 2022 de la commune, et de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité

5- Redon Agglomération : Demande de Fonds de Concours :

Rapporteur : Régis De Barmon

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter auprès de Redon Agglomération, le fonds de concours d'investissement, pour l'année 2021, portant sur l'aménagement de la voirie de la rue de la bande Jolie, pour un montant de 23 521.16€, de donner mandat au Maire pour la signature de la convention correspondante, et de transmettre la présente délibération à M. Le Sous-Préfet et à M. le Receveur.

Vote à l'unanimité

6- Création de poste – Tableau des effectifs :

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'ouvrir au tableau des effectifs, le poste suivant : 1 poste d'Agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 01/02/2022, et donne mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité

7- SPL La Roche- Tarifs 2022 :

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'accepter la révision de 2 % des tarifs 2022 proposés par la SPL La Roche, annexé à la présente délibération,

Vote à l'unanimité

8- SPL La Roche – Participations communales :

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'accorder la subvention d'exploitations 2022, selon les montants énoncés ci-dessous, à la SPL LA Roche, d'inscrire ces sommes au budget primitif 2022, de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet, M. le Receveur municipal et le Président de la SPL La Roche.

Montants et modalités de versements des subventions d'exploitations 2022	Enfance et Jeunesse	Accueil des jeunes périodes scolaires
	45 531.84 €	39 418.77 €
1 ^{er} acompte : dû au 31/01/2022 = 30%	12 759.55 €	11 825.63 €
2 ^{ème} acompte : dû au 15/04/22 = 30 %	12 759.55 €	11 825.63 €
3 ^{ème} acompte : dû au 15/11/22 =30 %	12 759.55 €	11 825.63 €
4 ^{ème} versement au 30 avril 2023 : 10% ajusté au résultat	4 253.18 €	3 941.88 €

Vote à l'unanimité

9- Redon Agglomération : Avenant à la convention de mise à disposition du service d'instruction des autorisations d'urbanisme :

Rapporteur : Régis De Barmon

Le conseil municipal décide d'approuver la prorogation de la convention de mise à disposition du service instruction des autorisations d'urbanisme par avenant, tel qu'annexé à la présente délibération, pour un an, d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant de mise à disposition du service instruction des autorisations d'urbanisme, et de transmettre la présente délibération à M. Le Sous-préfet, M. le Comptable public et à M. le Président de Redon Agglomération.

Vote à l'unanimité

10- Redon Agglomération : Rapport annuel sur l'assainissement :

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal prend acte du rapport qui peut être consulté en Mairie.

Vote à l'unanimité

11- Compte-rendu de commissions et délégation :

Décision du Maire :

Décision n°2021-06 relative à la conclusion d'un marché de prestations de service Informatique,
Décision n°2021-07 relative à la convention délégation de compétence en matière de Gestion des Eaux pluviales urbaines,
Décision n°2021-08 relative à la convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'académie de Nantes.

Commission Finances : La commission s'est réunie concernant les tarifs présentés ce soir.

Commission voirie : Les travaux de la Rue de la Bande Jolie se terminent. Mise en place de la signalisation horizontale et verticale. Reste la mise en place des potelets et des plantations.

-La commission a également fait un bilan de l'année 2021 et réfléchi sur les aménagements 2022, avec pour la Rue de la Préverie sans doute, un phasage des travaux en deux temps.

-Pour le renouvellement de véhicule, la commission souhaite attendre l'arrivée du nouveau Responsable des services techniques.

ENEDIS : Très gros retard de l'entreprise sur l'ensemble des travaux qui impactera autant les collectivités, que les particuliers, entreprises. Le SYDELA est de fait impacté mais continue ses travaux au mieux.

Commission agricole : Réunion Transmission avec les nouveaux acquéreurs et cédants. Les nouveaux acquéreurs témoignent que Fégréac est une commune accueillante.

-Création d'une nouvelle association : Fégréac Haies qui vise à entretenir les haies et favoriser leur régénération. Un travail avec la commission agricole sera prévu pour intégrer cette équipe à la surveillance des haies du bocage. M. Emmanuel Raoult demande comment cette association va intervenir ?

M. Régis De Barmon indique que pour le dernier chantier, il y a eu une Déclaration Préalable de déposée. La commission agricole a eu accès sur ce dossier et était cadré.

Mme Catherine Laillé souligne que cela entre bien dans l'inventaire bocager et dans notre programme des haies.

M. Le Maire explique que l'association a pour but d'entretenir les haies existantes et de réaliser les recépages.

M. Régis De Barmon explique qu'il y a beaucoup de haies non taillées et qui sans entretien, peuvent mourir alors même que des châtaigniers recepés peuvent repousser.

Commission Marché : Préparation pour le marché de ce vendredi. Le Père Noël sera présent et ira voir l'école St Charles, l'école de la Madeleine ayant décliné la proposition de ce passage. Groupama participe également au marché, avec les commerçants, sur 3 vendredis, permettant aux gagnants d'obtenir des bons cadeaux et des lots. Ouverture de la Boucherie en Novembre.

Commission Skate parc : Rencontre avec la maîtrise d'œuvre Sport Initiative permettant de faire un projet global sur l'espace de la Salle des Sports.

Un mail a été envoyé à l'entreprise de St Nicolas de Redon concernant le skate parc, afin qu'un comparatif puisse s'effectuer sur les équipements proposés.

Commission Culture : La Médiathèque sera fermée sur les deux week-end festifs de fin d'année.

Mise en place d'atelier théâtre par 2 bénévoles, 5 séances seront proposées pour les enfants à partir de 8 ans.

La Médiathèque va récupérer un escape Game sur le thème de l'environnement appartenant à Redon Agglomération.

Les tables d'extérieur pour mettre sur la terrasse, sont arrivées.

La Forge : Résidence d'artiste qui se finit cette semaine. Une conférence avec l'Association MVF est prévue au mois d'Avril, et un spectacle de Tango Argentin serait prévu au mois de Mai.

Commission Sport : Dans la continuité du thème de la Médiathèque sur l'Afrique, la commission Sport propose une semaine de Sports Africains à destination des enfants et adultes. Les animations seront préparées par l'Office des Sports de Redon et les archers de Fégréac.

La commission a également recensé les types d'activités qui pouvaient se retrouver près de la salle des sports en complément du skate parc (Boulodrome, parcours de santé, parcours d'orientation).

Commission Animation : Concours de dessins sur le thème de Noël réparti sur 3 tranches d'âges : plus de 30 dessins sont arrivés en Mairie. Les enfants participants auront tous un cadeau, remis le 18/12/21 en Mairie. M. Le Maire et Mme Solène Migliorati souhaitent remercier l'entreprise Hasbro pour le don de ces jouets.

Commission Communication : Réception de la carte des vœux qui sera totalement différente par rapport à l'année dernière. Distribution prévue entre le 02 et 07/01/22.

Les derniers articles pour le prochain bulletin sont attendus.

Ouverture d'une future Maison d'Assistantes Maternelles en Février 2022.

Ouverture prochaine également d'un institut de beauté en Mars.

Repas des aînés : Très bon retour du repas des aînés. Les colis devraient arrivés semaine 51, en Mairie.

CME : 5 nouveaux enfants (3 de l'école La Madeleine, et 2 de l'école St Charles) ont été élus lors des élections du 03/12/21.

L'assemblée plénière d'installation a eu lieu, semaine dernière.

Le voyage à Paris est prévu le 16/02/22 avec 6 accompagnateurs.

Le jardin a fait l'objet de plusieurs séances d'entretien et la dalle pour la future boîte à don a été réalisée par les services techniques.

Ecole des parents 44 : La commune dispose d'un point écoute Parent à la MEJ. Lors de cette réunion, peu d'élus présents. Proposition que les prochaines commissions puissent avoir lieu dans d'autres communes.

Pour Fégréac, il y a 11 personnes qui ont appelé le psychologue.

M. Le Maire informe également le conseil municipal qu'un point accueil enfance jeune devrait voir le jour sur Redon, compte tenu des difficultés rencontrées sur le secteur.

CCAS : Il a été question du voyages des aînés, du don que le CCAS a obtenu suite à la vente des châtaignes (32€) et au don effectué au Café des Sports (10.47 €).

Reconduite de l'opération Restau du Cœur en janvier prochain.

Santé : Création d'une communauté des professionnels de santé (CPTS) présidé par le Docteur Moutel.

Mme Geneviève Ménoret demande s'il est vrai que 7 médecins quitteraient le territoire.

Mme Solène Migliorati répond que même d'ici 2 à 3 ans, il y aurait environ 15 médecins à partir.

La Commission santé de Redon Agglomération a présenté hier la téléconsultation. Le problème de cet outil, c'est qu'il n'y a pas d'historique de la consultation du patient.

M. Le Maire indique que si il y a un projet sur la commune, il faut savoir sous quelles conditions, organisations doit-on se placer et nous devons nous concerter au préalable, avec les professionnels de santé.

12- Informations et Questions diverses :

Energie Renouvelable : Le Préfet de Loire-Atlantique a organisé un colloque à Nantes sur les énergies renouvelables, et cette information a été donnée aux communautés de communes et d'Agglomération.

Mme Catherine Laillé, participant aux réunions de l'Agglomération sur la question des énergies renouvelables indique que les objectifs à atteindre d'ici 2030 sont très importants. Il existe des méthaniseurs (Guémené et Avessac). Autour de l'éolien, les positions sont partagées. Au niveau solaire et thermique, il y a des gros travaux à faire et des enjeux sur tous les sujets. Le montage des dossiers est très important.

M. Le Maire reprend en indiquant que le Préfet a souhaité faire un colloque à l'échelle du Département. Le Maire d'Avessac et M. Le Maire ont fait un courrier et rapporté les débats de deux assemblées. Ce travail pourrait être élargi avec les communes de Plessé et Guémené pour porter un message plus fort.
La commune d'Avessac, a désigné 4 membres pour participer au comité de pilotage sur cette question.
M. Le Maire propose également que 4 conseillers ayant des points de vue différents puissent intégrer ce comité. Ainsi, se propose M. Martin Didier, Mme Catherine Laillé et M. Florian Boyère, et en suppléants : M. Stéphane Poulain, et Alexandra Guiho.
M. Emmanuel Raoult souligne que pour lui, le Préfet ne sera pas sensible à nos arguments.
M. Le Maire précise que le but de ce comité est d'instaurer une maîtrise du dossier sur ce sujet.

Conseiller en économie partagé : Rencontre avec le nouveau conseiller de Redon Agglomération, M. Frot. Il en résulte que de gros efforts sont à faire en termes d'énergie pour éviter le gaspillage. Le conseiller a été sollicité pour le logement au-dessus de la Poste notamment. Il s'agit d'un vrai bénéfice pour les collectivités. Une convention avec Redon Agglomération devrait voir le jour.
M. Florian Boyère indique qu'il existe aussi au SYDELA, des conseillers en économie partagé et que si celui de Redon Agglomération est débordé, la commune aura la possibilité d'adhérer.

Atlantic'Eau : A partir du 01/01/2022, le délégataire sera la SAUR et non plus Veolia.

EPTB Vilaine : Réunion sur le niveau du marais avec l'ensemble des utilisateurs (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, Département).

La Poste : Braquage de la Poste. La Poste est donc fermée les samedis jusqu'au mois de janvier. Les gendarmes ont souligné l'efficacité du réseau Facebook de la commune.

Vœux : Pour le moment les vœux du Maire sont maintenus mais sans verre de l'amitié. Cela pourrait changer en fonction des directives de la Préfecture.

COVID : Les chiffres augmentent sur le secteur du Pays de Redon. St Nicolas de Redon fera une campagne de dépistage le 22/12/21.

La ville de Redon pensait récupérer sa salle des sports mais compte tenu du contexte sanitaire, celle-ci reste un centre COVID. En conséquence, la ville demande si pour certains matchs, certaines communes pourraient les accueillir. Si la commune de Redon nous en fait la demande, par solidarité, Fégréac acceptera et laissera la disposition de la salle des sports à titre gratuit.

Personnel : M. Le Maire informe le conseil municipal du prochain départ de la Directrice Générale des Services, Mme Sidonie Sene.

Le Maire clôt le conseil à 22h30
Le Maire / Jérôme Ricordel



Prochain Conseil municipal : 27/01/2022 à 20h00